



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Special Projects/Projets Spéciaux
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage/, Phase III
Floor 10C1/Étage 10C1
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Service d'hélicoptère	
Solicitation No. - N° de l'invitation W2115-155003/B	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W2115-155003	Date 2015-11-16
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZL-104-29592	
File No. - N° de dossier 104zl.W2115-155003	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-11-23	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Carriere, Gerry	Buyer Id - Id de l'acheteur 104zl
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6260 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-9235
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
W2115-155003/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W2115-155003

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
104zl.W2115-155003/B

Buyer ID - Id de l'acheteur
104zl
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Cette modification est de répondre aux questions reçues.

Question 1 :

L'hélicoptère doit être sur place ou « disponible à se rendre sur place » pendant les heures normales d'ouverture du champ de tir, du mardi au vendredi. Pouvez-vous préciser les attentes en ce qui a trait au temps prévu pour se rendre au site, si l'hélicoptère n'est pas sur place et qu'un appel au travail est lancé? Voici des exemples de ce qui pourrait être requis : « moteurs en marche-prêts pour un décollage immédiat », cinq minutes avant le décollage-moteurs éteints-équipage dans l'aéronef », « équipage prêt à intervenir-15 minutes avant le décollage », « équipage à l'extérieur des lieux, rappel dans les 30 minutes », « une heure pour se rendre sur les lieux ».

Réponse 1 :

Dans la plupart des cas, l'équipage se tiendrait prêt dans un bureau sur place et serait disponible pour le décollage dans les 5 ou 15 minutes. Le concept de « rappel sur place » dépend grandement du bureau d'attache du soumissionnaire retenu et ne devrait pas faire l'objet d'une analyse trop poussée à l'étape des soumissions. Par exemple, si les conditions météorologiques sont mauvaises le matin mais qu'elles sont censées s'améliorer, on pourrait demander au pilote de demeurer à son bureau d'attache, de s'attendre à être rappelé sur place avec 30 minutes de préavis, 24 heures par jour, et de surveiller le climat.

Question 2 :

L'hélicoptère peut demeurer sur place les nuits et les fins de semaine. Quelles installations offre-t-on au champ de tir Nanoose pour assurer :

- A : l'entreposage d'aéronefs;
- B : l'entreposage de pièces/d'équipement mineurs;
- C : le repos des pilotes/l'attente/l'entreposage d'articles personnels.

Réponse 2 :

- A : les hélicoptères peuvent habituellement être entreposés sur une aire d'atterrissage ouverte, dans une enceinte verrouillée, où l'on effectue régulièrement des patrouilles. Il n'y a aucune aire d'entreposage couverte.
- B : il y a de petites aires d'entreposage, soit jusqu'à environ 10 mètres carrés dans un immeuble chauffé. Il y a aussi de vastes zones comprenant des remises/installations d'entreposage non chauffées.
- C : Oui, des coins repas, des toilettes, des aires de repos sont fournies.

Questions 3 :

En règle générale, faut-il voler au-dessus de l'eau pour les opérations du champ de tir menées la nuit?

Réponse 3 :

L'Énoncé des travaux (EDT) devrait préciser qu'il s'agit de règles de vol à vue (VFR) de jour pendant de nombreuses heures au-dessus des zones d'eau. Il n'est absolument pas question de voler dans l'obscurité au-dessus de l'eau ou de la terre.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W2115-155003/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W2115-155003

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
104zl.W2115-155003/B

Buyer ID - Id de l'acheteur
104zl
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question 4 :

Y a-t-il des statistiques du nombre de jours où l'aéronef a volé en dehors de la période requise du mardi au vendredi pour une année donnée?

Réponse 4 :

Pour 2015, il y a eu environ 11 événements programmés/imprévus ou affectations qui n'entraient pas dans la semaine habituelle de travail, en jours et en heures.